DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Biocide

Uniquement pour les applications industrielles ou professionnelles.

Utilisations déconseillées

Ce produit n'est pas adapté aux applications autres que celles indiquées dans la section « Utilisation de la substance / du mélange ». Si l'utilisation que vous prévoyez d'en faire n'y est pas indiquée, veuillez contacter le rédacteur de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Producteur:
Dörken Coatings GmbH & Co. KG
Wetterstraße 58
D-58313 Herdecke
+49 (0)2330 63 243
info@doerken.de

Importé par:
Rösch Farben AG
Industriestrasse 68
CH-4657 Dulliken
+41 (0)62 723 23 20
info@roesch-farben.ch

Service chargé des renseignements: msds.coatings@doerken.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

(suite page 2)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 1)

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (3:1), Butylcarbamate d'iodopropynyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 55406-53-6 EINECS: 259-627-5	Butylcarbamate d'iodopropynyle Acute Tox. 3, H331; STOT RE 1, H372; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<1%
CAS: 52-51-7 EINECS: 200-143-0 Reg.nr.: 01-2119980938-15-xxxx	bronopol (DCI) Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<0,036%

(suite page 3)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 2)

CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: 01-2120761540-60-xxxx	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Acute Tox. 2, H330; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317 ATE: LD_{50} oral: 450 mg/kg LC_{50} / 4 h inhalatoire: 0,21 mg/l Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A;H317: C ≥ 0,036 %	≥0,025-<0,036%
CAS: 55965-84-9 Reg.nr.: 01-2120764691-48-xxxx	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C;H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	<0,0015%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:
Lors de l'apparition des symptômes ou dans les cas de doute consulter un médecin.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne jamais rien faire avaler á une personne sans connaissance.
Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:
Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas de réactions cutanées demander l'avis d'un médicin. Ne pas rayer.
Après contact avec les yeux:
Éliminer des lentilles de contact. Garder les paupières ouvertes et rincer abondamment au moins pendant 10 minutes avec l'eau propre et courante. Consulter ensuite un ophthalmologiste.
En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.
Après ingestion:
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Manifestations allergiques

(suite page 4)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 3)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
Poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas de feu, produits de décomposition dangereux se forment comme la fumée étroite et noire, dioxyde de carbone (CO_2), monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx). L'inhalation peut causer des dommages de santé sérieux.
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité:
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 5)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter un contact prolongé, intense avec la peau et le contact avec les yeux.
Empêcher la manipulation de substances et mélanges non compatibles. Substances non compatibles: voir paragraphe 10.5

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes).
Protéger du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Garder hermétiquement fermé, frais et sec.
Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (3:1)	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m³ Valeur à long terme: 0,2 e mg/m³ S SSc;

Informations relatives à la réglementation VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un systéme d'aspiration de l'air au poste de travail.
Contrôles techniques appropriés
Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Protection respiratoire:
Lors de la vaporisation, utiliser un masque respiratoire protecteur.

(suite page 6)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 5)

Utiliser un filtre combiné A2(-P2) conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains:
Travailler avec des gants. Avant utilisation, il faut vérifier que les gants ne sont pas abîmés. Les gants défectueux ou abîmés ne doivent pas être utilisés. Les gants de protection doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme EN 374.

Matériau des gants
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: 0,2 mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants
> 480 minutes
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Pour se protéger contre des lunettes de protection.

Protection du corps: Vêtement de protection étanche

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales	
État physique	Liquide
Couleur:	Divers, selon l'encrage
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
Point de fusion / Point de congélation :	Sans importance pour la sécurité.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C (7732-18-5 eaux)
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Non applicable.
Température de décomposition:	Pour les mélanges non applicable.
pH à 20 °C	~8,2
Viscosité:	Sans importance pour la sécurité.
Solubilité	
l'eau:	Miscible / diluable à l'eau.
les solvants polaires:	Partiellement miscible
les solvants apolaires:	Pas ou peu miscible

(suite page 7)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 6)

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pour les mélanges non applicable.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa (7732-18-5 eaux)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,02-1,17 g/cm³
Densité de vapeur:	Non applicable.

9.2 Autres informations	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Dans son état de livraison, ce produit n'est ni inflammable ni comburant.
Taux d'évaporation:	Pour les mélanges non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 7)

10.2 Stabilité chimique Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux:
En cas d'incendie se présenter: la fumée et des oxydes de carbone. Dans certaines conditions d'incendie pistes d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
Les informations indiquées sont des valeurs théoriques ou des informations du fabricant/du fournisseur.

55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle		
Oral	LD_{50}	300-500 mg/kg (rat)
Dermique	LD_{50}	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC_{50} / 4 h	0,5 mg/l (ATE)

Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Le produit n'est pas classé comme mutagène, cancérogène ni toxique pour la reproduction (propriétés CMR).

(suite page 9)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 8)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien		
55406-53-6	Butylcarbamate d'iodopropynyle	Liste II

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
EC_{50} / 48 h	0,47 mg/l (daphnies) (OECD 202)
EC_{50} / 72 h	0,049 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
LC_{50} / 96 h (dynamique)	0,145 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
NOEC / 21 d	10 mg/l (daphnies) (OECD 211)
NOEC / 28 d	0,014 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 210)

12.2 Persistance et dégradabilité	
55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
OECD 307 Aerobic And Anaerobic Transformation Soil	0,03-0,04 d (soil microorganisms)
OECD 308 Simulation Biodegradation Aqu Sed System	1-1,2 d (demi-vie de dégradation)

12.3 Potentiel de bioaccumulation	
55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
Coefficient de partage log Pow	2,8 (n-octanol/eau) (OECD 117)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance ayant été classifiée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ni ayant été classifiée comme très persistante et très bioaccumuable (vPvB).

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes

Comportement dans les stations d'épuration:	
55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
OECD 302B Zahn-Wellens Test	>70 % (organismes des boues activées)
OECD 303A Activated Sludge Units	100 % (organismes des boues activées)
EC_{20} / 3 h	8,2 mg/l (organismes des boues activées) (OECD 209)
EC_{50} / 3 h	8,2 mg/l (organismes des boues activées) (OECD 209)

(suite page 10)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 9)

Autres indications:

Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Ne pas laisser le produit pénétrer dans le réseau d'égouts, les cours d'eau ou le sol, même lors du nettoyage des outils. Éliminer les résidus du produit en faisant appel à une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA** **Classe**	néant
14.4 Groupe d'emballage **DOT, ADR, IMDG, IATA**	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
822.115, Jugendarbeitsschutzverordnung - ArGV 5 und 822.115.2, Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche sind nicht zutreffend.
ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind nicht zutreffend.

(suite page 11)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 10)

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Prescriptions nationales:
Indications sur les restrictions de travail:
En cas d'utilisation professionnelle de cette préparation, il faut respecter la directive suisse suivante :article 4 alinéa 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (SR 822.115) et article 1 lettre F de l'Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (SR 822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle peuvent uniquement travailler avec ce produit si cela est prévu par l'ordonnance de formation correspondante pour atteindre les objectifs de la formation, si cela permet de satisfaire les conditions du plan de formation et si les restrictions relatives à l'âge sont respectées. Les jeunes ne suivant aucune formation professionnelle ne doivent pas travailler avec ce produit. Sont considérés comme jeunes les employés des deux sexes n'ayant pas encore 18 ans révolus.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient à nos connaissances et contrôles. Le produit/la préparation ne peut être utilisé que pour l'utilisation citée. L'utilisateur est term de s´in Former de toutes les dispositions juridiques nécessaires.

Cette fiche de données de sécurité remplace toutes les versions précédentes.

Pour d'autres indications, veuillez consulter les fiches techniques.
Mise en garde générale, une mauvaise utilisation peut causer des dommages à l'environnement et à la santé.

Teneur en substance active dans 100 g de produit: 0,95 g Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Numéro de l'autorisation: voir couvercle.
Titulaire de l'autorisation: Kurt Obermeier GmbH • Berghäuser Str. 70 • 57319 Bad Berleburg • Allemagne
Indications complémentaires:
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
Libellé des phrases H et EUH (numéro et texte intégral)
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H310 Mortel par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 12)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 30.04.2026 Révision: 30.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-06)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1 Aqua

(suite de la page 11)

H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Acronymes et abréviations:

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**